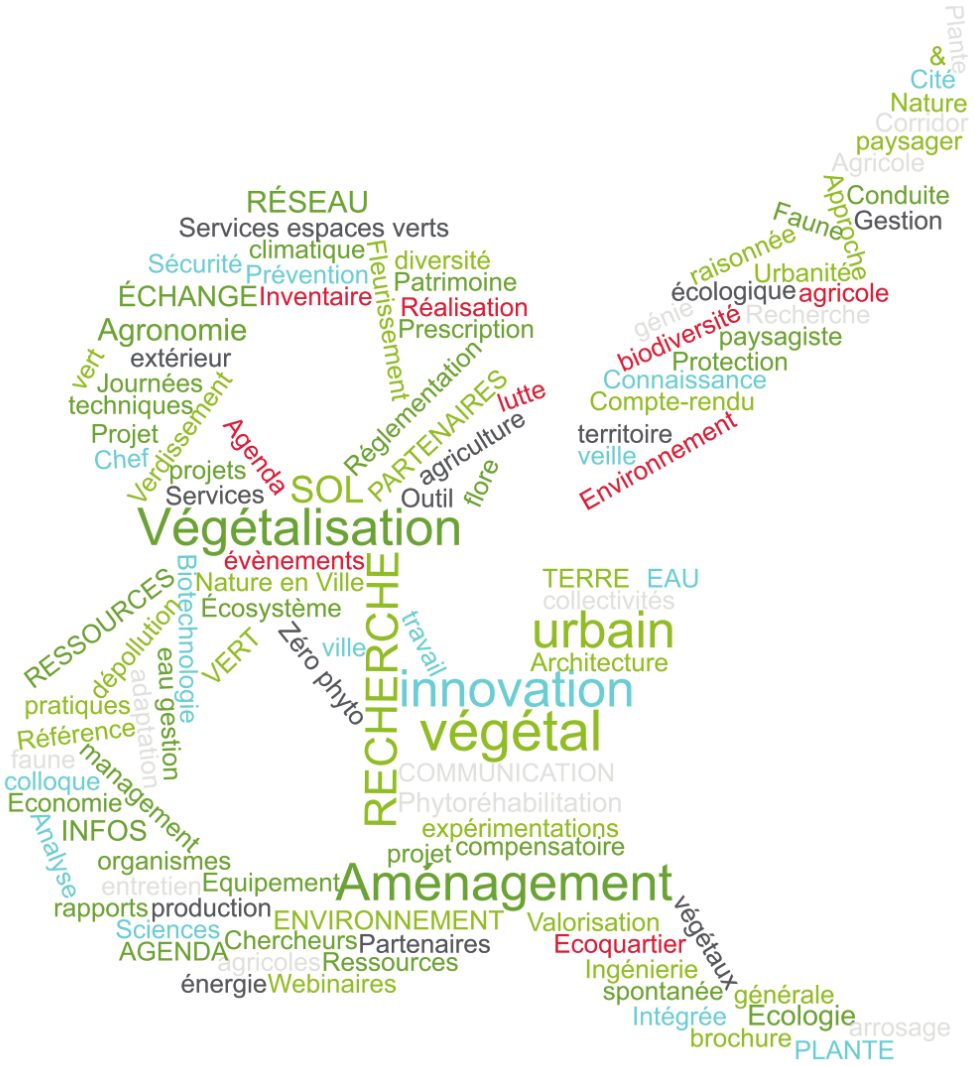
Plante&Cité · Suisse
Ingénierie de la nature en ville · Center for landscape and urban horticulture



Nature & Cité

« Trouver le bon équilibre»

Mardi 6 octobre 2026

Lieu : Le Cube, Avenue de Vertou 2C, 1110 Morges



Pascale Aubert

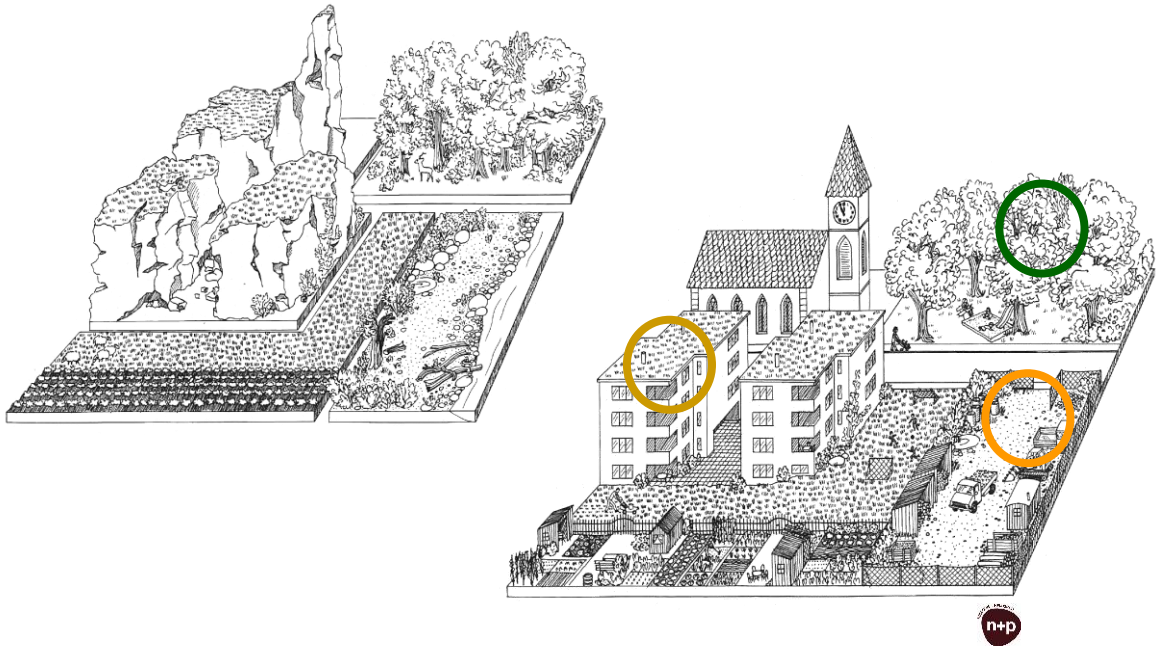
Déléguée à la nature, Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne

Plan d'action Biodiversité de la Ville de Lausanne

Biodiversité urbaine
L'importance des villes pour la biodiversité

→ Opportunité = la ville est constituée d'habitats attrayants pour de nombreuses espèces, de par sa grande diversité d'habitats et de milieux de substitution.

→ Risque = 75% de la population suisse vit en zone urbaine. L'urbanisation s'effectue souvent au détriment des espaces non construits, accroissant encore la pression sur la biodiversité.



Pour les Lausannoises et les Lausannois

Programme de législature
2021–2026 de la Municipalité

Pour que la ville de demain demeure agréable à vivre, nous devons adapter nos espaces publics, renforcer et redéfinir notre rapport à la nature ainsi qu'à la biodiversité. Guidée par les objectifs de développement durable 2030 de l'ONU, Lausanne



© Marino Trotta

III. UNE VILLE QUI S'ADAPTE

12. SOIGNER L'ENVIRONNEMENT & LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité a besoin d'actions spécifiques

Déployer un plan d'action stratégique biodiversité, dont le Parc naturel périurbain du Jorat est un des emblèmes. Développer un axe central sur l'ornithologie.

Plan Biodiversité de la Ville de Lausanne
Les trois piliers

→ Renforcer l'infrastructure écologique «réseau de milieux naturels qui participent au maintien durable de la biodiversité et au déplacement des espèces»

→ Favoriser la biodiversité dans l'ensemble du territoire communal

→ Impliquer la Commune et les privés pour la promotion de la biodiversité



© Neil Dodd – Doddsiephoto.ch

Plan Biodiversité (2023-2026) – vision à 2031

Neuf axes d'action

→ Planification territoriale
→ Observation de la biodiversité
→ Sensibilisation, mobilisation
→ Espaces bâtis et jardins
→ Forêts, zones boisées et arbustives
→ Espaces herbacés et agricoles
→ Cours d'eau, rives et zones humides
→ Obscurité
→ Sols



© Didier Jeannin / Nos Voisins Sauvages

Axe 1 – Planification territoriale

La biodiversité fait son entrée dans les règlements de construction (plans d'affectation)

Toitures plates végétalisées obligatoire

Surfaces à grande valeur écologique

Perméabilité pour la faune (clôtures)

Pièges/vitrages

Nicheurs en bâtiments



© Benoît Renevey

Axe 2 – Observation

Suivi des efforts communaux en matière de préservation de la biodiversité (biotopes) et suivi de la réponse aux efforts fournis (espèces)

Etablissement de la référence en 2026/27, réitération des relevés prévus en 2030/31

Trame sèches: flore, orthoptères, lépidoptères et abeilles sauvages

Trame forestière: oiseaux des lisières

Trame humide: flore, batraciens, odonates



© Benoît Renevey



© Benoît Renevey

Axe 3 – Sensibilisation, mobilisation

Soutien et collaboration pour la sensibilisation ou des réalisations en faveur de la biodiversité

Jardins de poche

Fête de la nature

Balades, animations, conférences, ateliers, exposition, etc. avec des partenaires (bibliothèques, centre aérés, écoles, associations)

Ex: balades chlorophylle; Sauvageons en ville; sciences participatives 1,2,3 Nature, ateliers coresponsables, construction de nichoirs ou hôtels à insectes, Exposition «Eden perdu? Agissons!» à l'espace Arlaud



© Marino Trotta



© SPADOM

Axe 4 - Espaces bâtis

Subventions pour les privés

- **Aménagements favorables à la nature :**

arbres et arbustes indigènes, remplacement de haies exotiques, prairies fleuries, mares, etc.

Pour les bâtiments privés gérés par gérance professionnelle (pilote - financement cantonal)

- **Audit vert:** diagnostic + recommandations
- **Accompagnement vert:** mise en œuvre des recommandations de l'audit vert.



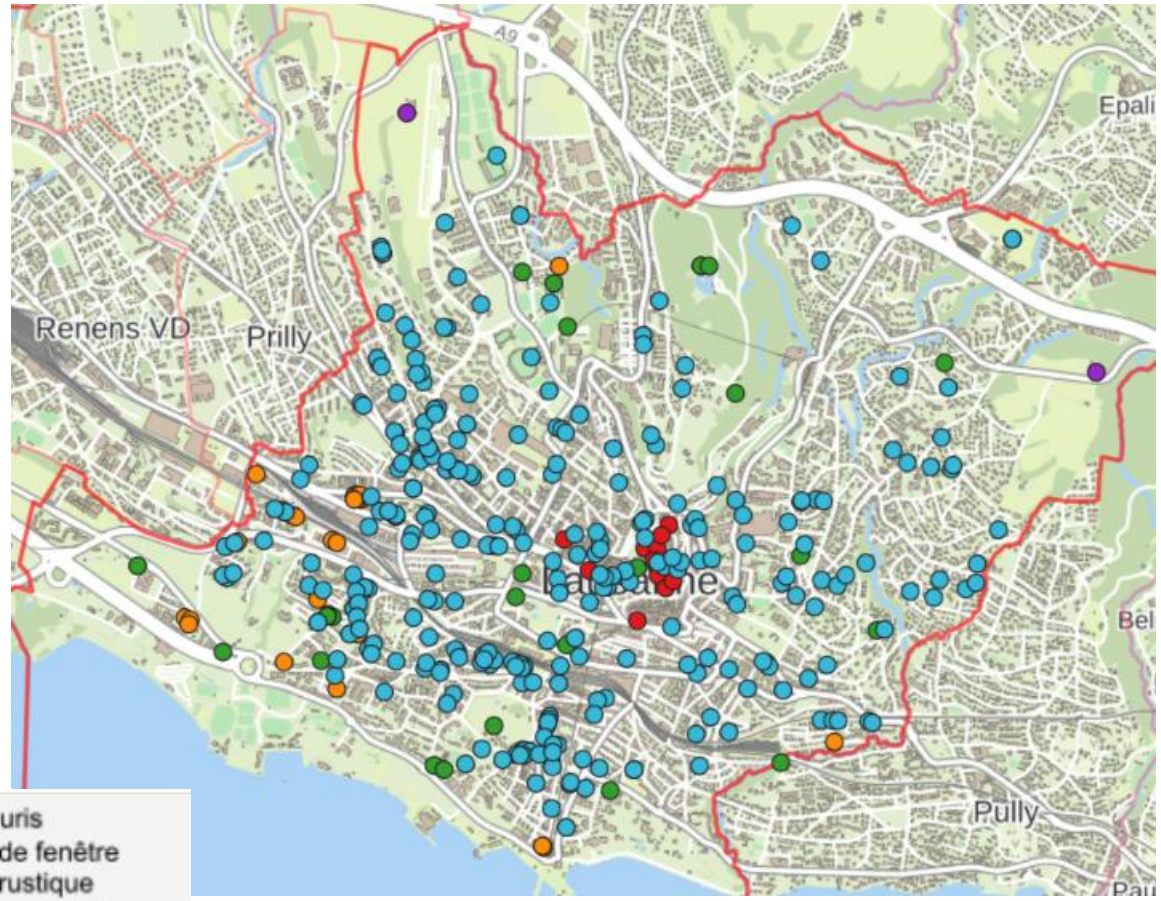
© Marino Trotta



© Marino Trotta

Axe 4 - Espaces bâtis

Stratégie en faveur des nicheurs en bâtiments

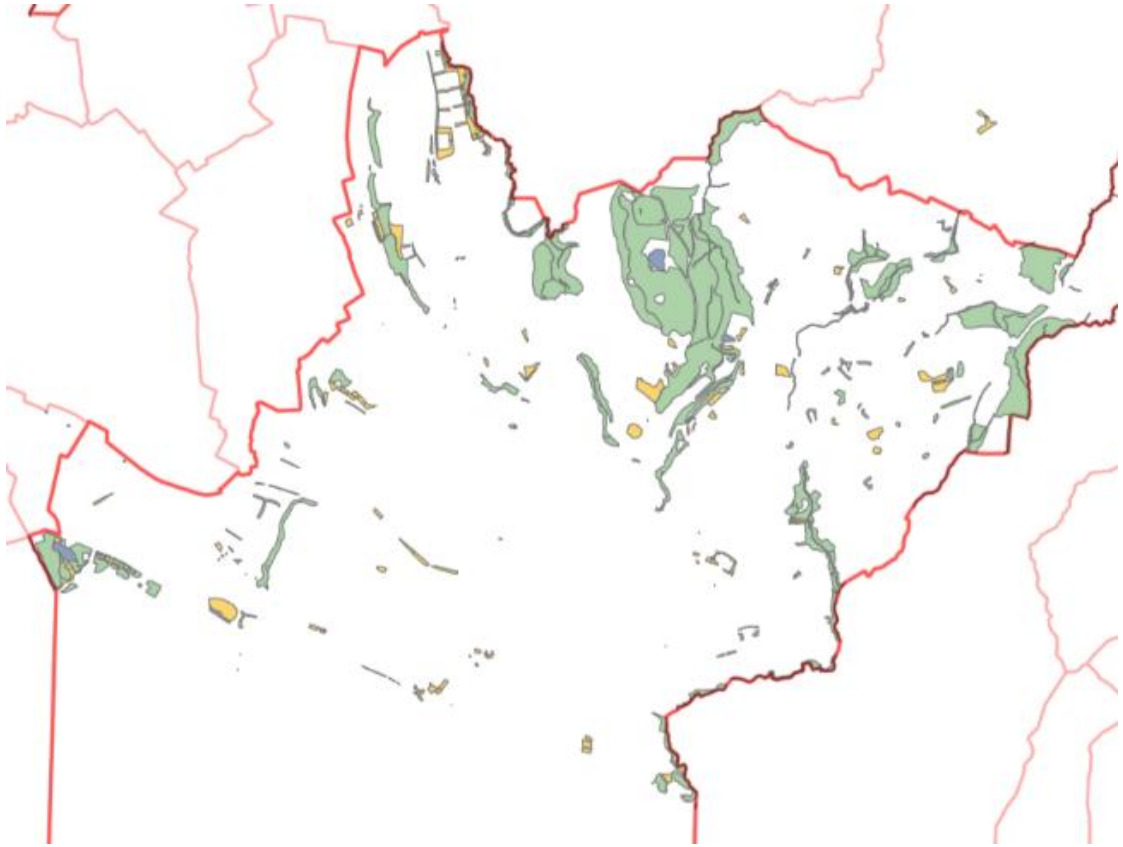




© Lionel Maumary

Axe 5, 6, 7 - Zones boisées et arbustives, espaces herbacés, cours d’eau, rives et zones humides

Inventaire des biotopes, infrastructure écologique urbaine





© Marino Trotta

Axe 5, 6, 7 - milieux naturels, biotopes

Création de biotopes, formation des équipes







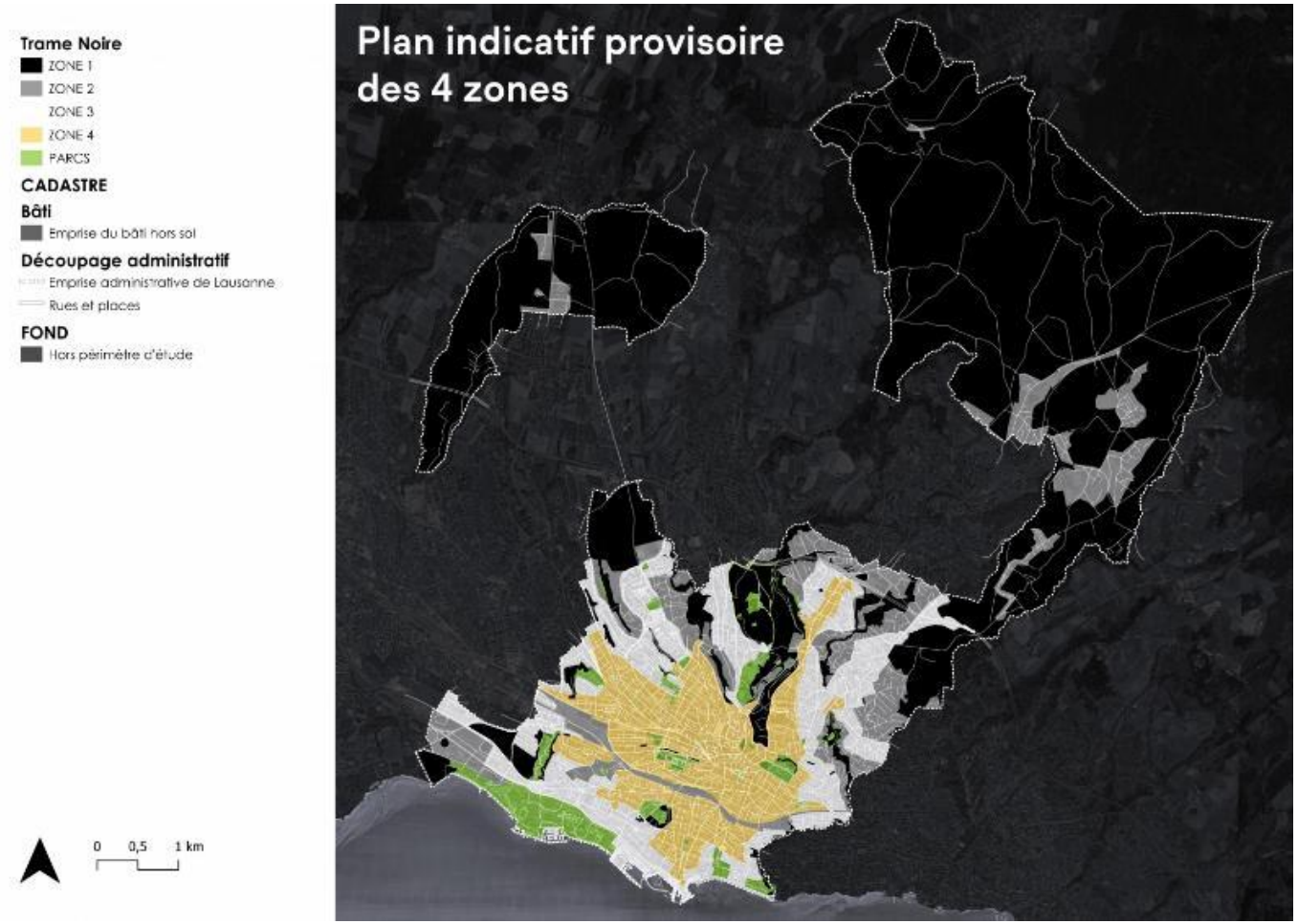
Axe 8 - Obscurité

Plan Lumière II

Extinction de parcs «préservés»

Extinction de quartier en cœur de nuit

Qualité vs quantité (chaleur, intensité)



Axe 9 Sols

Reverdir le gris

Verdissement des préaux scolaires

Requalification du domaine public



© Ville de Lausanne



© Marino Trotta



MERCI POUR VOTRE ECOUTE